



APPEL À PROJETS MSH 2011-2012 – N° 3

Tours, le 12 septembre 2011

La Maison des Sciences de l'Homme de Tours, dans le cadre de sa vocation à développer l'interdisciplinarité, à promouvoir les transversalités entre les équipes de recherche ainsi que l'ouverture à l'international par la recherche ou l'inscription dans des réseaux, lance son troisième appel à projets auquel ont vocation à répondre tous les chercheurs (seniors et juniors) membres d'une équipe de la MSH. L'éligibilité d'un projet sera conditionnée par la participation de chercheurs d'au moins 2 équipes de la MSH de Tours ou par celle d'une équipe de la MSH de Tours (coordinatrice) et d'une équipe d'une autre MSH du GIS Réseau National des MSH.

Pour ce troisième appel à projets, les thèmes retenus pour les propositions s'inscriront dans les 3 axes transversaux de la MSH : « **Habiter** », « **Images d'architecture** » et « **Analyse des données** », mais pourront également concerner des « **projets émergents** ».

Cet appel à projets dont le financement n'excèdera pas 5000€/projet n'a pas vocation à se substituer aux ressources habituelles de la Recherche (BQR, ANR, FP7, Région, etc.), mais il peut venir en soutien à des travaux exploratoires pour monter un projet plus important, il peut permettre des actions ponctuelles de valorisation ou de recherche, il peut soutenir l'intégration à des réseaux internationaux, etc.

Une attention particulière sera portée aux réponses provenant de doctorants ou de jeunes docteurs et à celles qui intégreront de jeunes chercheurs.

Les **objectifs** de cet appel à projets sont les suivants :

- Promouvoir les collaborations au sein des équipes de la MSH et dans le réseau des MSH,
- Développer les travaux pour lesquels les financements habituels sont peu adaptés,
- Encourager l'émergence de problématiques innovantes et de réseaux,
- Permettre, par une labellisation MSH, une meilleure visibilité de travaux originaux,
- Ouvrir davantage les plates-formes techniques de la MSH à l'ensemble des membres des équipes,
- Participer au développement d'une cohérence régionale et nationale de la recherche.

Conditions d'éligibilité

Le projet doit être coordonné par un chercheur (doctorant, post-doctorant, ou senior) membre d'une des équipes de la MSH de Tours. Parmi les partenaires du projet, doivent figurer obligatoirement un ou des chercheurs d'une autre équipe membre de la MSH de Tours ou d'une équipe d'une autre MSH du réseau national. Tout partenaire ne correspondant pas à ces critères peut être associé au projet pour autant que la condition précédente soit remplie.

La participation de partenaires non français sera un critère pris en considération tout comme la participation de jeunes chercheurs.

Les projets doivent avoir une vocation structurante (soutien à la recherche, valorisation, réseaux, etc.). Le soutien demandé peut être entièrement financier mais il peut aussi comprendre l'assistance des services de la MSH (communication, édition, documentation, informatique, accueil, etc.).

L'**évaluation** des projets sera effectuée par les membres du **Bureau** de la MSH.

Le projet proposé doit être en adéquation avec au moins l'un des trois axes transversaux de la MSH, mais toutefois, quelques propositions, concernant des recherches émergentes particulièrement innovantes, hors des trois axes précédents, pourront être retenues.

Axe 1 : Habiter

Habiter, ce n'est pas seulement occuper un lieu, c'est l'occuper avec des finalités bien particulières qui concernent la protection individuelle et familiale, l'intimité et la sécurité. Mais c'est aussi investir un espace, s'y déplacer, y chercher son approvisionnement, y construire les modalités de sa survie. C'est encore y mettre en place des sociabilités, des entraides ou y rencontrer des difficultés et y gérer des conflits. C'est évidemment aussi, comme résultat de cette chaîne d'activités, construire un référent par rapport auquel on situe le reste de ses activités. On voyage par rapport au lieu où on habite, on travaille plus ou moins près du lieu où on habite, on connaît plus ou moins le monde par rapport à ce référent essentiel qui est à l'évidence l'un des ressorts fondamentaux de la construction identitaire.

Ce balayage non exhaustif des implications liées à la notion d'habiter tend à montrer combien cette notion peut permettre de réfléchir les modes selon lesquels les individus et les groupes sociaux investissent des lieux et construisent sur le temps long des façons de vivre ensemble.

Habiter comme forme d'habitat, **habiter** comme mode de vie, **habiter** comme identité spatialisée, **habiter** comme fonctionnalité complexe, etc. ouvrent des perspectives de recherche très larges et constitue, par son poids social, un des enjeux les plus importants du politique, que ce soit dans l'aspect technique des politiques publiques ou dans l'aspect universel de la gestion collective. **Habiter** permet aussi de lire les rapports de force, les assises des pouvoirs et les formes idéologiques qu'ils prennent et qui peuvent aller jusqu'aux conflits armés.

Habiter est un enjeu social majeur, un enjeu politique de premier plan et les dimensions de l'investigation scientifique de cette notion sont plurielles, pluridisciplinaires et concernent toutes les aires culturelles et les périodes historiques.

Axe 2 : Images d'architecture

Ce thème concerne des études, des recensements et des analyses de productions architecturales de plusieurs époques, dans des logiques disciplinaires différentes.

La recherche sur les formes architecturales, sur les concepteurs ou l'analyse d'images s'inscrivent dans cette thématique. Il est également envisageable de produire ou de travailler sur des bases de données originales.

Deux dimensions intéressent particulièrement les travaux de cet axe :

- une dimension méthodologique sur la collecte de données et le traitement de ces données. Il est en particulier spécifiquement important d'être en capacité de réfléchir sur les constitutions de bases de données ou de collections et de produire un ensemble de méta-données cohérentes pour une lecture et une utilisation rationnelle des fonds.
- Par ailleurs, ces fonds doivent servir les travaux de recherche sur l'architecture, voire peuvent compléter de façon pertinente la thématique de l'habiter, retenue, davantage dans sa complexité socio-politique dans l'axe précédent.

Axe 3 : Analyse informatisée des données (textuelles, géomatiques, statistiques, iconiques, etc.)

Tous les travaux méthodologiques portant sur les analyses de données sont concernés par ce thème. Les données analysées peuvent être de natures très diverses (archéologiques, géographiques, sociologiques, architecturales, etc.) et peuvent prendre des formes très différentes (statistiques, mesures, images, textes, etc.)

Les travaux dans ce secteur peuvent avoir une dimension méthodologique, épistémologique mais également peuvent amener des développements de recherche importants dans la production logicielle. Ils peuvent également permettre la mise au point de techniques qui sont utilisables dans la plupart des domaines où des ensembles cohérents de données sont utilisés.

Modalités

Le dossier de demande (voir pièce jointe) devra être déposé par mail à l'adresse suivante : marie-helene.lagrange@univ-tours.fr

La date limite de remise des projets est fixée au 20 octobre 2011, à 17 heures.

Les résultats et le montant du soutien de la MSH seront publiés le 31 octobre 2011, au plus tard.

Pour toute information complémentaire

Contactez Marie-Hélène Lagrange, Secrétaire Générale de la MSH : marie-helene.lagrange@univ-tours.fr

PJ

Dossier de réponse à l'appel à projet 2011.